

• (1250)

Nous lançons ces accusations, cependant, parce que nous sommes trop déçus. C'est un jeu qui se joue à deux. C'est cela que je voulais dire. Je n'ai jamais siégé du côté du gouvernement, mais j'ai déjà travaillé pour le gouvernement et je peux vous dire qu'un gouvernement peut donner l'impression qu'il est arrogant et indifférent et qu'il n'écoute pas les gens, surtout quand le pays traverse une grave crise économique. C'est cette impression qui braque les gens et qui les rend furieux et déçus.

À mon avis, la remarque du député est constructive. Celui-ci ne témoigne certainement pas d'un esprit partisan. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que nous devons corriger la situation.

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, il existe une tradition en Grande-Bretagne qui veut que les whips ne discutent jamais à la Chambre de quoi que ce soit d'importance. Ici, nous ne respectons pas cette tradition dans la même mesure. Les whips de l'opposition prennent très souvent la parole, bien qu'en ma qualité de whip du gouvernement, je n'aie pas souvent eu la chance, ces trois dernières années, de parler en Chambre. Je n'avais d'ailleurs pas l'intention de participer au présent débat.

Je souffrais d'insomnie il y a deux jours et j'ai décidé de regarder les reprises des débats de la Chambre. J'ai ainsi entendu la plus grande partie du discours prononcé par le leader parlementaire du Parti libéral, ainsi que tout le discours du leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique.

Au cours de cette petite heure, j'ai d'abord été irrité, puis ma colère s'est transformée en déception après avoir écouté ces discours sur une question aussi fondamentale pour la réputation de notre institution et la foi des Canadiens en notre démocratie. La démocratie est-elle une bonne forme de gouvernement? Oui. C'est la meilleure forme de gouvernement, jusqu'au jour où vous perdez foi en l'institution même. Vous pouvez avoir un mot. Vous pouvez avoir un processus. Mais lorsque vous perdez foi en l'institution, vous êtes vraiment dans le pétrin.

Je pense que parmi tous les députés de la Chambre, qui s'occupent de leurs responsabilités, qui se rendent dans leur circonscription et qui s'occupent de toutes sortes d'autres tâches, aucun ne peut faire preuve d'optimisme aujourd'hui relativement à l'opinion qu'ont les Canadiens de notre institution.

Initiatives ministérielles

La colère que j'ai ressentie en écoutant ces deux discours l'autre soir était liée à l'esprit de parti qui anime chacun d'entre nous. Je n'ai pas entendu les propos de mon propre leader parlementaire, ni ceux du secrétaire parlementaire.

Je serais réellement surpris si l'un d'eux avait prononcé une allocution dénuée de toute forme d'esprit partisan sur cette question. Pourtant, s'il y a un sujet qui devrait être traité de façon non partisane à la Chambre, c'est bien celui-ci. Nous étudions une motion, qui peut être bien ou mal rédigée, mais qui vise fondamentalement à créer la possibilité, voire la probabilité que les Canadiens puissent avoir foi en notre institution. Si cette confiance n'existe pas, toute une série de décisions judicieuses sont moins susceptibles de donner de bons résultats parce que la population n'y croit pas.

J'ai enlevé mon épinglette. Je suis arrivé ici en 1979. J'étais fier et je vouais un grand respect à cet endroit, ayant été élevé au sein d'une collectivité aux prises avec beaucoup de difficultés, notamment la pauvreté. Lorsque je suis arrivé ici, on m'a donné une épinglette. Cette épinglette est remise pour des raisons de sécurité, mais elle constitue aussi un symbole. Elle porte un numéro. Vous êtes la seule personne au monde à avoir cette épinglette et ce numéro. Je n'étais pas ici depuis deux ans que j'ai enlevé mon épinglette, parce que j'étais très contrarié à cause de la nature de cette institution et de la façon dont elle fonctionne.

J'étais au nombre de ceux qui entretenaient de grands espoirs en 1985, soit environ cinq ans plus tard. Avec les réformes qui allaient être apportées, les députés allaient être appelés à jouer un rôle plus important, ce qui allait être bénéfique à l'institution dans son ensemble. C'est ce qui s'est passé à bien des égards. Je me souviens de l'époque où les comités ne se réunissaient jamais. Il n'y avait absolument pas moyen d'apporter un amendement, quelle que soit la valeur de votre idée et indépendamment du nombre de témoins entendus. Il n'y avait tout simplement pas d'amendement.

Depuis 1985, nous avons apporté 174 amendements au projet de loi sur l'environnement. Nous en avons apporté 39 l'autre jour à la mesure législative sur le contrôle des armes à feu. Les Canadiens participent au processus; ils viennent témoigner. Les députés s'intéressent aux dossiers et ils écoutent la population. Ils discutent tard dans la nuit des amendements proposés puis ils les présentent. C'est un effort collectif qui va au-delà de la discipline de parti.